

**CENTRE DE FORMATION
AUX METIERS DE L'HYGIENE**
Enregistré sous le n°91-11-00945-11

TITRE DE LA FORMATION

Application des mesures de sécurité COVID-19

PERSONNES CONCERNEES

Personnel impliqués dans le respect sanitaire obligatoire des mesures COVID-19 dans votre établissement.

OBJECTIFS

Appliquer les évolutions réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité dans l'espace et le temps,
Impliquer et responsabiliser l'ensemble du personnel concerné,
Appliquer une méthodologie rigoureuse pour mettre en oeuvre les nouvelles exigences d'hygiène obligatoire afin de garantir la sécurité sanitaire des salariés et des clients pour éviter la contamination à la COVID-19.

CONTENU DU STAGE

Information du personnel,
Préparation post-ouverture de l'établissement,
Les mesures de sécurité essentielles obligatoires,
Les dispositions générales,
Renforcer votre maîtrise sanitaire en fonction des locaux,
Le nettoyage désinfection et recommandations,
Les propriétés microbiologiques des désinfectants,(NF14476)
Les paramètres du nettoyage,
L'application et méthodes (cercle de sinner)
La sécurité et l'utilisation des produits
Les affiches de communication.

METHODE PEDAGOGIQUE

Moyens audio-visuels (vidéo projecteur), .

DEROULEMENT DU STAGE

Durée : 1 journée 07 Heures Horaires : 8h30 – 12h / 13h30 -17h00
Lieu : Centre de Formation TORT SA – Rue du Languedoc – 11200 LEZIGNAN CORBIERES
Nombre de stagiaires : 10 personnes maximum
Formateur : Centre de Formation TORT SA
Coût : A définir

SUIVI ET EVALUATION

Un dossier support est remis au stagiaire à l'issue de la formation,
Réalisation d'un quiz.